

La
Semaine Religieuse
 DE
Québec

VOL. XV

Québec, 11 octobre 1902

No 8

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V.-A. HUARD

SOMMAIRE

Calendrier, 118. — Les Quarante-Heures de la semaine, 118. — Pour la Tiare d'or, 114. — La question ouvrière à Québec, 114. — Chronique des diocèses, 115. — A propos de la visite d'étrangers, 117. — Les Religieuses Augustines en Afrique-Sud (*suite et fin*), 120. — Congrès eucharistique de Namur, 122. — Chronique générale, 124. — Collège de Sainte-Anne, 126. — Bibliographie, 127.

Calendrier

12	DIM.	b	XXI après Pent. Maternité de la Ste Vge. Sol. de S. Michel , (S. R. C., 6 déc. 1885). <i>Kyr. 2 cl.</i> Messe et II Vêp. de S. Michel, mém. du suiv., de la Maternité de la Ste Vge et du dim.
13	Lundi	†b	S. Edouard III (le conf.), roi d'Angleterre.
14	Mardi	r	S. Calixte, pape et martyr.
15	Mercr.	b	Ste Thérèse, vierge.
16	Jendi	†b	Du S. Sacrement.
17	Vend.	†b	Ste Hedwige, duchesse de Pologne, veuve.
18	Samd.	r	S. Luc , évangéliste, <i>2 cl.</i>

Les Quarante-Heures de la semaine

12 octobre, Saint-François de Beauce. — 13, Saint-Alphonse de Thetford. — 14, Saint-Flavien. — 15, Saint-Lazare. — 16, Saint-Calixte. — 17, Saint-Samuel.

Pour la Tiare d'or

Nous avons le bonheur de constater déjà que la souscription populaire, pour l'offrande d'une Tiare d'or à N. S. P. le Pape, est très bien accueillie.

Dès le prochain numéro, nous commencerons à publier la liste des adhésions reçues.

Nos remerciements à l'*Événement*, de Québec, qui a bien voulu annoncer cette souscription et l'appuyer chaleureusement.

La Question ouvrière à Québec

(Du *Manitoba*, 24 septembre.)

Bien qu'il n'y ait pas ici beaucoup de difficultés entre patrons et ouvriers, quelques grèves ont cependant surgi de temps en temps au milieu de nous et, sans doute, d'autres surgiront encore; c'est pourquoi nous croyons devoir publier la lettre de Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Québec nommant aumônier des unions ouvrières de sa ville le Rév. Père Alexis moine franciscain.

Ce document restera l'un des plus importants dans l'histoire du mouvement ouvrier dans notre pays. Il fait suite à l'acte par lequel les ouvriers de Québec soumettaient l'an dernier leurs griefs à l'arbitrage de Mgr Bégin. C'est l'application la plus sincère et la plus complète des principes exposés dans l'Encyclique de Léon XIII sur les conditions du travail, encyclique qui fut reçue lors de sa publication avec une faveur marquée dans tout l'univers par les dissidents aussi bien que par les sujets de l'Eglise catholique.

Une feuille de Winnipeg disait, au lendemain de la nomination du Rév. P. Alexis, que ce fait sonnait étrangement aux oreilles de ceux qui n'appartiennent pas à la foi de l'archevêque de Québec.

Ah! si cela paraît aussi singulier, c'est que l'on ignore dans ces lieux la divine magistrature dont l'Eglise est investie pour le

bie
des
lieu
tou
pai
chr
ce c
gan
resp
Si l'
des
chez
— t
insp
ceur
les r
naiss
celui
que
C'
Mgr
donn
spirit
des d
entre

— s
nellen
de Qu
Ordre
ont ét
chant

bien des peuples; c'est qu'on ignore les règles immuables à l'aide desquelles l'Église peut, dans tous les temps et dans tous les lieux, tracer avec justice la ligne de conduite de chacun, dans tous les ordres et dans toutes les classes, et par là ramener la paix dans les cœurs, dans les esprits et dans les rapports des chrétiens entre eux; c'est qu'on ignore aussi qu'au lieu d'être ce corps intolérant qu'on imagine, l'Église catholique est l'organisation la plus conciliatrice qu'il y ait au monde, la plus respectueuse des droits, des intérêts et de la dignité de chacun. Si l'on savait tout ce qu'elle peut jeter de baume sur les plaies des cœurs irrités, toutes les espérances qu'elle sait faire germer chez les déshérités de la fortune et chez les forçats du travail — travail manuel ou intellectuel —, toute la charité qu'elle inspire aux classes plus aisées, toute la justice et toute la douceur qu'elle s'efforce continuellement de faire prévaloir dans les rapports entre les diverses classes de la société, si l'on connaissait tout cela, on ne s'étonnerait point d'un acte comme celui que vient d'accomplir l'archevêque de Québec, si grand que soit cet acte.

C'est en effet un bien grand acte que cette intervention de Mgr Bégin dans l'organisation ouvrière. Si l'exemple ainsi donné par les unions ouvrières de Québec et par leur chef spirituel était imité par tout le pays, celui-ci serait à l'abri des désastres qu'entraînent toujours à leur suite les frictions entre le capital et le travail, les grèves et le chômage forcé.

Chronique des diocèses

QUÉBEC

— Samedi, le 4 octobre, les Frères Mineurs ont célébré solennellement, pour la première fois dans leur nouveau monastère de Québec, la fête de saint François d'Assise, le fondateur des Ordres franciscains. Les assistants à la cérémonie religieuse ont été très impressionnés en y entendant exécuter le plainchant « bénédictin. »

— Dimanche, fête du Très Saint Rosaire, Mgr J.-C. K.-Lafamme, P. A., a présidé une cérémonie religieuse chez les Dominicaines de l'Enfant-Jésus, au Séminaire.

Mlle Marie-Joséphine Emont, de Québec, a revêtu le saint habit et reçu en religion le nom de Sœur Marie-Raymond de Pennafort.

Le R. P. J. Girard, supérieur des Religieux de Sainte-Croix, a donné le sermon de circonstance.

— Dimanche soir, avait lieu à Limoilou, à l'église des PP. Capucins, la clôture de la retraite paroissiale, dont le R. P. Albert a prêché le dernier sermon.

Sa Grandeur Mgr l'Archevêque, qui avait bien voulu assister à la pieuse cérémonie, a fait la bénédiction d'un grand Crucifix, placé dans l'église en souvenir de la retraite, et a adressé aux dévots paroissiens une touchante allocution.

— Le même soir, à Saint-Roch de Québec, avait lieu une mémorable démonstration religieuse.

A la suite de la réunion des Congréganistes, on fit une grande procession aux flambeaux, dans les rues avoisinant l'église, à l'occasion de la fête de N.-D. du Rosaire. Les trois RR. PP. Dominicains Coué, Couture et Gill, qui prêchent actuellement des retraites successives aux diverses catégories de paroissiens de Saint-Roch, présidèrent cette procession, composée des élèves des Frères, des enfants de chœur portant des flambeaux colorés, du clergé et des hommes de la paroisse. Après chaque dizaine du rosaire, récitée à haute voix, la foule immense chantait un couplet de cantique à la Sainte Vierge. Il y avait des milliers et des milliers de personnes faisant partie de la procession ou assistant au défilé; et toute cette multitude était recueillie et prenait dévotement part au chant ou à la prière. Spectacle émouvant, et qui nous rappelait les incubables processions du soir à Lourdes! — Au retour de la procession, salut du Saint Sacrement dans l'église, où l'illumination électrique, très artistement arrangée, offrait un coup d'œil ravissant. L'église était absolument bondée par la foule. Mais ce dont nous ne saurions donner une idée, c'est la beauté des chants sacrés, rendus avec tant de puissance et d'ensemble, par ces centaines de voix d'enfants et ces milliers de voix d'hommes!

(
dir
bril
ann
la s
—
mer
—
de l
Bap
rant
ce q
—
beau
haut
vinc
trait
se ti

MI
nou
pour
lège

Ave
rale,
usages
dont il
Que
pathie
c'est d

Qui sait si cette belle démonstration, qui n'a été pour ainsi dire qu'improvisée, n'aura pas été l'inauguration de quelque brillante et pieuse fête de nuit, que l'on célébrerait chaque année, à l'imitation de quelques autres villes, en l'honneur de la sainte Vierge? . . .

— S. G. Monseigneur l'Archevêque a donné la confirmation, mercredi à Fraserville, et jeudi à Saint-Joseph de Lévis.

— Nous venons de recevoir le Bulletin N°1, de la 4^e année, de la Collecte faite à domicile, dans la paroisse Saint-Jean-Baptiste, pour payer la dette de reconstruction de l'église. Durant le mois de septembre, on a recueilli la somme de \$ 2 694.75, ce qui porte la somme totale déjà en banque à \$ 18 451.77.

— Comme on l'a appris par les journaux quotidiens — dont beaucoup se sont lancés à cet égard dans les sphères de la plus haute fantaisie —, NN. SS. les archevêques de toutes les provinces du Canada se sont réunis à Ottawa, le 1^{er} octobre, pour traiter des intérêts religieux du pays. Des réunions de ce genre se tiendront probablement, à l'avenir, chaque année.

CHICOUTIMI

MM. les abbés Edm. Duchêne et J.-A. Tremblay, prêtres nouvellement ordonnés, se sont embarqués à New-York, mardi, pour l'Italie. Ils passeront quelques années d'études au collège Canadien de Rome.

A propos de la visite d'étrangers

UN INCIDENT DE BANQUET

(Du *Progrès du Saguenay*, 18 septembre.)

Avez-vous remarqué que les étrangers, d'une manière générale, connaissent assez mal notre pays, ses institutions et ses usages, et qu'ils nous arrivent ici avec des idées préconçues dont ils ne peuvent plus se débarrasser?

Quelques-uns d'entre eux nous manifestent une grande sympathie et semblent se complaire en notre présence; d'autres, et c'est de ceux-là dont je veux parler, se retranchant derrière

une suffisance que ne justifie point leur ignorance, prodiguent partout leurs impressions, et paraissent tout étonnés de rencontrer des contradicteurs qui s'obstinent à voir plus juste et plus vrai qu'eux.

Cette remarque m'est inspirée par un incident qui s'est passé à un récent banquet à Québec, où se trouvait un Français de distinction.

Appelé à porter la parole, ce Français d'Europe, qui s'imaginait tout connaître parce qu'il s'était promené un mois durant dans la Province, se paya le luxe de nous communiquer ses impressions. Et quelles impressions, grand Dieu ! Depuis quatre mois qu'il était au pays, tout ou presque tout l'avait désenchanté. D'abord venu à Québec par voie d'Halifax, il n'avait pas rencontré un Canadien-Français, ce qui l'avait d'autant plus désappointé qu'on lui avait dit en France qu'il se trouvait plus d'un million de Français au Canada !

En second lieu, après avoir parcouru la province de Québec, une seule chose l'avait frappé : c'est que nous, Canadiens-Français, étions fort arriérés. Mais ce qui a déplu encore davantage à ce bon monsieur des vieux pays, c'est la place prépondérante qu'occupait le clergé. Il ne pouvait en croire ses yeux qu'on laissât subsister un pareil état de choses.

Comme il se trouvait des Canadiens-Français parmi les convives, vous devinez quel sorte d'accueil fut fait aux paroles inconsidérées du *distingué* visiteur.

On lui apprit, avec tous les égards dus à son rang, que le Canada était encore un jeune pays et n'avait pas la prétention d'être mis en parallèle avec des royaumes européens vieux de vingt siècles. Cette réserve faite, il ne fut pas difficile d'établir que le Canada était entré dans une ère de développement inouï, que nous ne connaissions pas ici les misères qui rongeaient les vieilles sociétés du vieux continent européen, et que nous avions, en définitive, peu de choses à envier, au point de vue commercial et industriel, aux pays les plus favorisés de l'univers.

Quant au clergé canadien, dont l'influence a paru excessive au distingué visiteur, et qu'il a déplorée comme un mal social, les convives ont eu beau jeu pour répondre.

On a dit au monsieur, qui faisait l'honneur de déguster un verre de champagne en compagnie de nos nationaux, qu'il en-

t
pr
to
les

sie
dét
pa
le
pas
fai
cat
l
bie
qui
les
que
dite
repi
gran
corp
l'écc
la l
vou
Nou
sont
Il
à de
chos
grale
cette
triste
tis p
a vie
ldre c
et no
citoy
çaise
ni à l

trétiendrait bien d'autres sentiments que ceux qu'il avait exprimés, s'il avait eu le loisir d'étudier quelque peu notre histoire, et s'il avait fréquenté davantage ce clergé qui lui agaçait les nerfs.

D'abord, en consultant les origines de notre histoire, le monsieur qui trouve si peu de chose à son goût dans ce pays, aurait découvert que nous avons été en 1760 absolument abandonnés par la France, notre mère patrie, qu'on nous a laissés ici dans le plus complet dénûment, et que sans le prêtre, qui, lui, n'a pas émigré, mais est demeuré fidèle à son poste, c'en était fait à jamais dans ce pays et de l'idée française et de la foi catholique.

Il faut, en effet, avoir le courage de le dire et de le corner bien haut aux oreilles récalcitrantes d'une foule de Français qui échouent de temps à autre sur nos rives et qui n'ont sur les lèvres que des paroles de dédain lorsqu'ils parlent de la question cléricale. « Monsieur, vous ne savez guère ce que vous dites, ni ce que vous faites. En attaquant notre clergé, en lui reprochant l'influence dont il jouit et qu'il exerce pour le plus grand bien de nos compatriotes, vous attaquez de front un corps, une élite d'hommes qui depuis cent cinquante ans, par l'école, par l'église, par la plume et par la parole, a empêché la langue française d'être submergée sur ce continent. Vous vous ruez aveuglément sur des hommes qui ont été dans la Nouvelle-France les sauveurs de notre nationalité et qui en sont encore les plus solides défenseurs. »

Il est vrai, qu'en France, grâce au débridement des idées et à des lois d'exception, le respect du clergé tend à devenir une chose du passé. Mais ici, dans ce Canada qui a conservé intégralement la foi des anciens jours, ces vexations mesquines, cette persécution dont le gouvernement français nous donne le triste spectacle, désolent plutôt qu'ils ne réjouissent. Nos partis politiques se combattent tout comme dans les contrées de la vieille Europe ; mais aucun d'eux n'oserait jamais entreprendre de chasser les petites Sœurs qui recueillent nos indigents et nos infirmes, ni les bons religieux qui font de nos enfants des citoyens qui seront plus tard les propagateurs de l'idée française et catholique. Cette politique n'est pas dans nos mœurs, ni à la hauteur de notre civilisation.

En d'autres termes, nous tenons à être aimables pour tous les étrangers qui nous honorent de leur présence. Il ne s'ensuit point que l'on doive payer notre hospitalité par des jugements qui n'ont rien de flatteur, ou encore par des expressions d'opinion qui sont une injure pour nous. Nous ne sentons pas davantage le besoin que l'on sème ici de ces idées ou de ces doctrines disparates qui ont produit tant de désastres en Europe, et que certains sectaires, mal avisés, persistent à traîner avec eux, cherchant où les implanter. Leur travail est en pure perte: car notre terre, foncièrement catholique, ne se prête point à l'éclosion de ces nouveautés morbides qui malheureusement ont pu s'acclimater ailleurs.

SIRIUS.

RÉD. — On sait très bien, à Québec, le nom de ce « Français de distinction » qui s'est permis, dans un banquet donné au Club de la Garnison, de parler si mal de la province de Québec et de nos institutions. On sait aussi que c'est M. Eug. Rouillard, publiciste bien connu, qui, le premier et le plus complètement, a remis à sa place le visiteur indélicat et non moins ignorant. Nous félicitons et remercions M. Rouillard et les autres orateurs qui ont pris la défense de la Nouvelle-France... Et nous souhaitons qu'il se trouve toujours ainsi, à l'occasion, des hommes courageux pour répondre de la bonne manière à nos détracteurs, quels qu'ils soient. Nous n'avons, Dieu merci, à rougir ni de notre passé, ni de notre présent, devant aucun peuple de l'univers.

Les Religieuses Augustines en Afrique-Sud

(Suite et fin.)

Le 31 juillet, notre chère Sœur devait entrer en retraite pour trois jours, devant l'anniversaire de sa profession, parce que nous avions moins de malades en ce moment; mais elle se trouva souffrante ce jour-là et dut s'aliter. Nous croyions à une légère indisposition. Le lendemain, elle vit le docteur qui ne voulut pas se prononcer. Elle eut quelques symptômes de fièvre entérique; mais après une semaine d'observation, le docteur dit que le foie était malade et qu'il faudrait peut-être une opération. Nous invoquâmes avec ferveur la

vénérée Mère Catherine de Saint-Augustin, espérant que cette sainte Mère nous obtiendrait la guérison de notre petite Sœur sans qu'elle eût à subir d'opération. Notre Sœur Saint-Charles était résignée à la volonté de Dieu, et elle nous donnait l'exemple du courage le plus héroïque. Elle supportait ses souffrances avec une patience admirable, et prenait les médecines les plus répugnantes avec tant de mortification, que nous espérons que le bon Dieu se laisserait fléchir par tant de générosité. De notre côté, nous luttions de ferveur avec notre chère malade ; chacune priait, se mortifiait et faisait mille promesses pour obtenir la conservation de cette chère Sœur, qui nous était si précieuse pour l'avenir et l'édification de notre petite communauté. Notre petite Sœur, pendant les 18 derniers jours, reçut chaque jour la visite de Celui qui est la force des faibles et la consolation de ceux qui souffrent. C'est à ce foyer d'amour qu'elle puisait la force de supporter ses douleurs avec cette patience qui nous édifiait.

L'état de notre chère [malade] s'aggravait, et le docteur ne jugeait pas qu'une opération fût utile. Mais, pour plus d'assurance, il fit venir deux autres médecins ; l'un d'eux, spécialiste, déclara après un sévère examen que notre chère Sœur pourrait supporter l'opération et qu'il avait espoir de la sauver. Puisque c'était la seule chance, il fallait la tenter. Le samedi 31 août, les docteurs vinrent quatre pour l'opération. Pendant que notre chère Sœur était à la salle d'opération, nous nous tinmes au chœur, et là nous supplions le Ciel d'écouter nos supplications. Les résultats ne furent pas satisfaisants, mais ne donnèrent pas de souffrances à notre chère Sœur. Depuis ce jour jusqu'au 12 septembre, notre Sœur bien-aimée continua de nous édifier par sa patience et sa soumission à la volonté de Dieu. Elle reçut l'extrême-onction ayant sa pleine connaissance, dit un petit mot à chacune, demandant de bien prier pour elle. Le 11 septembre au soir, le docteur déclara qu'il n'y avait plus d'espoir. A 9 heures, le Rév. Père Le Texier lui apporta le saint Viatique. Notre chère Sœur passa une bonne nuit, mais vers 4 heures du matin, le 12 septembre, notre bien-aimée Mère Saint-Augustin, qui la veillait, remarqua un changement subit. Elle fit prévenir la communauté qui arriva en toute hâte, à temps pour recevoir le dernier soupir de notre

Sœur bien-aimée. Elle s'est éteinte sans agonie, sans souffrances; telle vie, telle mort. On peut du reste mourir en paix quand, comme notre chère Sœur, on peut sur son lit de mort se rendre le témoignage de n'avoir jamais rien refusé volontairement au bon Dieu.

Les funérailles eurent lieu le lendemain 13 septembre. Tous nos patients valides et le personnel de la maison se firent un devoir d'accompagner notre chère Sœur jusqu'à sa dernière demeure. Nous, nous n'avons pas eu cette consolation; car Notre-Seigneur nous demandait le sacrifice d'une double séparation. Nous n'avons pas de chapelle mortuaire, et il nous est défendu d'enterrer dans notre terrain, parce que nous sommes dans les limites de la ville. Les Sœurs de Nazareth nous ont aimablement offert une place dans leur cimetière, ce que nous avons accepté avec reconnaissance. Il nous est plus consolant de savoir que nos chères défuntes reposent dans un cimetière particulier, plutôt qu'en ville au milieu de séculiers. Après l'absoute donnée par Monseigneur, nous nous rendîmes jusqu'à la barrière où nous nous rangeâmes pour laisser passer le char qui emportait notre Sœur bien-aimée. Les Sœurs de la Sainte-Famille, les Sœurs de Nazareth avec leurs élèves au nombre d'environ 60, nos orphelines suivirent jusqu'au cimetière.

Nous attendons avec impatience le jour où il nous sera permis de reprendre les dépouilles mortelles de nos chères défuntes. Mais il nous faut, avant cela, faire construire une chapelle mortuaire.

SR X.

Congrès eucharistique de Namur

Il nous est impossible, dit la *Semaine religieuse* d'Evreux, de rendre compte en détail de ce magnifique Congrès. Nous ne pouvons que résumer, d'après la *Croix de Paris*, les travaux des sections.

Première section. — On y a émis des vœux sur un catéchisme explicatif de la Sainte Eucharistie avec exemples tirés de l'histoire de l'Eglise, l'emploi des moyens accessoires propices à la diffusion de la dévotion eucharistique, la propagation de l'enseignement de la vie de Jésus-Christ dans les écoles, la

culture prudente des vocations sacerdotales par le clergé et les instituteurs professionnels, la participation des sourds-muets aux retraites annuelles et mensuelles et aux conférences religieuses.

Deuxième section. — On a traité de l'établissement d'une retraite pascale avec sermons spéciaux pour les hommes, la publication de tracts, bulletins paroissiaux pour favoriser la communion et la confession pascales, l'assistance dominicale par des articles fréquents sur ces sujets, la rédaction d'un pastoral pouvant servir de guide à MM. les curés, les moyens de favoriser l'assistance des fidèles aux offices des vêpres, la communion réparatrice. Des vœux sont émis en conformité avec ces questions.

Troisième section. — Elle s'est occupée de la célébration du mois du Sacré Cœur dans toutes les paroisses, de l'organisation du Tiers-Ordre franciscain et autres, de la fondation des Conférences de Saint-Vincent de Paul dans toutes les localités, et des retraites ouvrières.

Cinquième section. — C'est celle de la jeunesse catholique. Les jeunes gens sont tellement nombreux que la vaste salle des séances générales a été réservée à leurs discussions qui ont eu pour objet les questions suivantes : la participation de la jeunesse universitaire à l'œuvre des missions catholiques, l'extension de l'Institut supérieur de philosophie de Louvain, l'adoration eucharistique pour la jeunesse catholique, la propagande antialcoolique, la prière liturgique, l'œuvre des patronages. Les vœux relatifs à ces questions ont été adoptés.

Cette section a rempli deux séances dont la seconde a été présidée par Mgr Péchenard, recteur de l'Institut catholique de Paris.

Section sacerdotale. — Elle a traité de la communion fréquente, de l'adoration perpétuelle préparée par un triduum, de la création des moulins pour les pains d'autels, et de la visite spirituelle du Saint Sacrement.

Section des dames. — Plus de 300 dames assistent à cette réunion, présidée par le R^m Abbé de Frigolet assisté de Mme la princesse d'Arenberg. On y a traité de l'extension à toutes les villes de l'œuvre générale des catéchismes, de la dévotion au Sacré Cœur de Jésus (orateur le R. P. Lemius), de l'œuvre de

Sainte-Julienne, de la fréquentation des sacrements pour les jeunes filles, de l'œuvre des églises pauvres, etc., etc.

Chronique générale

Les renseignements favorables que nous avons donnés, le 27 septembre, sur la population de Saint-Pierre de la Martinique, se sont trouvés confirmés par une lettre de Mgr de Cormont, évêque de la Martinique, publiée dans le *Gaulois* le 14 septembre, et par une communication, reproduite par la *Croix* du 16 septembre, de M. l'abbé Parel, vicaire général, administrateur du diocèse et curé de Fort-de-France.

Voici un document qui a sa valeur, dans l'histoire contemporaine de l'Eglise en France.

C'est une lettre écrite à Mme Loubet par une humble femme du peuple, du Finistère. L'orthographe y subit de notables accrocs; mais la foi et la vaillance y sont mises en belle lumière.

Brasparts, 17 août.

Madame,

Ayant vu les choses terribles qui se sont passées à Brasparts à l'occasion de la chasse de nos bonnes Sœurs et ayant perdu la liberté si désirée je la réclame premièrement par vous, Mme Loubet, parce que une femme vertueuse peut tout sur le cœur de son mari; ayez donc la bonté de vous intéresser pour nous pour que nous puissions avoir de nouveau nos Sœurs pour instruire nos enfants qui sont si chagrinés.

Je suis mère de neuf enfants et je vous assure que les Sœurs m'ont rendu grand service, elles ont soignés mes malades elles ont pécés leurs plaies, elles ont veillés avec moi, elles ont faites de même aux autres familles, et cela nous fait beaucoup de peine de les voir traité de la sorte pour récompense de leurs bonnes œuvres, car vous ne pouvez comprendre combien les habitants de Brasparts étaient en fureur lors qu'ils ont vus 25 gendarmes et 30 soldats pour chassé 5 Sœurs de leur communauté et grâce à M. le comte de Bourbon, M. Miossec et M. Chamaillard qui étaient là pour nous calmer autrement nous

n'aurions jamais cédé, nous aurions versés plus tôt notre sang. Ainsi je compte sur votre bonté et ne refusez pas une mère de famille qui a recours à vous.

Le 27 septembre, nous disions quelles inquiétudes avait jeté dans les esprits certaine dépêche télégraphique de Paris, suivant laquelle la cause de béatification de la Vén. Jeanne d'Arc était résolue par la négative.

Nous croyons qu'aujourd'hui il n'y a plus lieu de s'inquiéter à ce sujet.

D'abord, la *Revue de Jeanne d'Arc*, publiée à Paris, a expressément démenti, le 5 septembre, l'information même dont il s'agit. « Non, disait-elle, il n'est pas vrai que le procès de Jeanne d'Arc soit en situation plus défavorable qu'il ne l'était il y a six mois. Il se poursuit régulièrement, et aboutira certainement au résultat si attendu : toute affirmation contraire est une inexactitude (soyons parlementaires !) »

D'après le *Catholic Record* (de London, Ont.) du 27 septembre, un canoniste de Rome, très au fait des choses du Vatican, a écrit à un prêtre de la province d'Ontario, qu'il n'y a pas un « iota de vérité » dans l'information qui a fait le tour de la presse. Il pourra, par exemple, se présenter des obstacles, quand viendra la question des miracles opérés par l'intercession de Jeanne d'Arc. Toutefois, pour ce qui est de l'heure actuelle, la cause est en bonne voie d'aboutir. — Cette dernière opinion est corroborée par un correspondant du *Catholic Standard and Times*, cité aussi par notre confrère de London. D'après ce correspondant, le véritable obstacle tient à ce qu'il n'y a pas, au crédit de Jeanne d'Arc, de « miracles de première classe parfaitement prouvés. »

On a lu, dans notre livraison du 20 septembre, le superbe défi porté, par le P. Pointis, à un nommé Probst, qui prétendait que l'eau des piscines de Lourdes provient tout simplement de la rivière du Gave, et non d'une source miraculeuse. La *Croix* du 6 septembre rapportait que M. Probst s'est refusé à relever le défi. On pouvait s'y attendre.

Collège de Sainte-Anne

TABLEAU D'HONNEUR POUR LE MOIS DE SEPTEMBRE

COURS CLASSIQUE

PHILOSOPHIE SENIOR. — 1er, Maxime Fortin (*Saint-Aubert*); 2e, Edouard Goulet (*Sainte-Julie de Somerset*).

PHILOSOPHIE JUNIOR. — 1er, Adélarde Gilbert (*Saint-Georges de Beauce*); 2e, Pierre Pelletier (*Saint-Pascal*).

RHÉTORIQUE. — 1er, Amédée Buteau (*Saint-François*); 2e, Eugène Sirois (*Saint-André*).

BELLES-LETTRES. — 1er, Ovide Laforest (*Saint-André*); 2e, David Roy (*Saint-Georges de Beauce*).

VERSIFICATION. — 1er, Léon St-Pierre (*Sainte-Hélène*); 2e, Antonio Langlais (*Saint-Octave, Métis*).

MÉTHODE. — 1er, Camille Mercier (*Fraserville*); 2e, Auguste Pelletier (*Saint-Jean-Port-Joli*).

COURS COMMERCIAL

QUATRIÈME. — 1er, Joseph Saindon (*Saint-Hilaire de Madawaska*); 2e, Georges Cantin (*Québec*).

TROISIÈME A. — 1er, Emilius Lévesque (*Sainte-Anne*); 2e, Wilfrid Dionne (*Saint-Alexandre*).

TROISIÈME B. — 1er, Ernest Langlois (*Saint-Georges de Beauce*); 2e, ex æquo: Dominique Lévesque (*Saint-Pacôme*), Emile Lévesque (*Saint-Pacôme*).

DEUXIÈME A. — 1er, François Boucher (*Sainte-Anne*); 2e, Emile Grenier (*Beauport*).

DEUXIÈME B. — 1er, Lorenzo Dionne (*Sainte-Anne*); 2e, Octave Desjardins (*Cacouna*).

PREMIÈRE. — 1er, Victor Mathieu (*Québec*); 2e, Armand Martin (*Rivière-Ouelle*).

PRÉPARATOIRE. — 1er, Rodolphe Dionne (*Saint-Roch de Québec*); 2e, Georges Desjardins (*Cacouna*).

EM Dionne, ptre,

Préfet des Etudes.

Bibliographie

I. VIE DE LA MÈRE MARIE-HERMINE DE JÉSUS ET DE SES COMPAGNES, Franciscaines Missionnaires de Marie, massacrées au Chan-Si (Chine), le 9 juillet 1900. — II. LES PETITES CONFÉRENCES POUR LECTURES DE CARÊME sur les vérités de la religion, par l'abbé Debeney. — III. PETITES HOMÉLIES SUR L'ÉVANGILE DES DIMANCHES ET DES PRINCIPALES FÊTES, par l'abbé Debeney.

Pour détails de format, de date et de prix, voir l'annonce sur la couverture.

I. La *Vie de la Mère Marie-Hermine de Jésus et de ses compagnes*, et les deux ouvrages suivants, ont été imprimés dans l'établissement des Franciscaines Missionnaires de Vanves, près Paris. L'impression en est très soignée et ferait honneur aux ateliers typographiques les plus renommés.

Le premier de ces livres est tout d'actualité, puisque tout le monde a encore présents à l'esprit les terribles événements qui se passèrent en Chine, il n'y a que deux ans. On y trouvera beaucoup de détails sur ces faits de 1900, et des tableaux captivants sur les mœurs et les coutumes chinoises. En même temps, cet ouvrage est presque une histoire complète de l'Institut des Franciscaines Missionnaires de Marie, qui n'est parmi nous que depuis quelques années, et qui jouit déjà à un si haut degré de la considération générale, pour ne rien dire des développements merveilleux qu'il a pris sous nos yeux.

Naturellement, c'est la vie des sept martyres du Chan-Si, les prémices de sang de l'Institut, qui occupe la grande place dans ce volume, et principalement la vie de leur supérieure, la Mère Marie-Hermine de Jésus. L'histoire de ces blanches victimes, que l'Eglise saluera un jour du nom de Bienheureuses, est faite surtout d'extraits des annales de l'Ordre et des lettres écrites par les religieuses elles-mêmes. On n'en apprend que mieux à connaître cet admirable Institut, et à se rendre compte de la préparation éloignée à la grâce du martyr dont furent l'objet les sept victimes du 9 juillet 1900.

Nous recommandons la lecture de ce volume. Le lecteur ne sera point déçu, il s'en faut, s'il espère, sur la foi de notre

témoignage, trouver de l'édification et de l'intérêt en parcourant ces pages remplies de fraîcheur et de piété, et illustrées de belles gravures.

II. *Les Petites Conférences pour lectures de carême sur les vérités de la religion*, par l'abbé Debeney, contiennent, dans leurs deux volumes, 54 Conférences, suivies d'un exemple et d'une prière, sur les grandes vérités de la foi; la plupart de ces Conférences ont pour objet des considérations sur *Dieu Créateur, Dieu Rédempteur, et Dieu Sanctificateur*. C'est donc une étude des trois personnes de l'adorable Trinité. En outre, l'ouvrage se termine par 16 Conférences sur le Devoir pascal.

An témoignage de l'évêque de Belley, qui approuva ce livre, la lecture en est intéressante et utile; dans un plan simple et fécond, il embrasse toutes les opérations de la sainte Trinité pour le salut de l'homme; l'esprit y trouve l'exactitude dogmatique, et le cœur une douce piété.

Ajoutons que le Vénérable Curé d'Ars écrivit à l'auteur qu'il prierait le bon Dieu de bénir cet ouvrage, dont il disait qu'il ferait beaucoup de bien.

Si nous ne nous trompons, le clergé paroissial fera bon accueil à ces *Conférences*, et les mettra à l'essai dès le prochain carême.

III. Les 600 pages du volume des *Petites Homélie*s contiennent de courtes et simples instructions sur l'évangile de tous les dimanches et des principales fêtes de l'année.

« Le prêtre qui doit prêcher, écrivait au sujet de ce livre l'examineur du diocèse de Belley, est parfois bien jeune ou bien accablé d'occupations. Il sera heureux de trouver un résumé substantiel, clair et précis de ce que les Pères et les Docteurs de l'Eglise ont dit sur l'Evangile, sur ce livre près duquel les autres seront toujours petits. » Il ajoute, encore au sujet des *Petites Homélie*s, que les fidèles y « trouveront d'excellents sujets de méditations pour tout ce qu'ils doivent croire et pratiquer. »

Il nous paraît donc que ce volume rendra des services. S'il n'est pas destiné à remplacer les grands sermons, il sera pourtant en bien des occasions d'un utile secours, soit pour varier les sources de la prédication, soit pour assurer une préparation rapide en certaines circonstances où les travaux du saint ministère laissent moins de loisir.